



Chers parents,

Veuillez trouver ci-dessous quelques informations importantes vous permettant de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2023.

Toute l'équipe de La Trinité vous souhaite de belles vacances d'été et vous donne rendez-vous lundi 4 septembre.

## **RENTREE DES CLASSES 2023 / 2024**

**LA RENTRÉE DE TOUS LES ÉLÈVES AURA LIEU**

**LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

**MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES HORAIRES.**

### **Du CP au CM2**

- Accès par le grand portail à partir de 8h20
- Accueil et appel sur la grande cour

Un seul parent accompagnateur

- CM2 – CM1/CM2 → à **08h30** Appel et montée en classe
- CE2 – CM1 → à **08h50** Appel et montée en classe
- CP – CE1 → à **09h15** Appel et montée en classe

Pas d'étude ou de garderie lundi 4 septembre

**La sortie sera échelonnée :**

- CP et CE1 = 16h20
- CE2 et CM1 = 16h25
- CM1/CM2 et CM2 = 16h30

**Cantine assurée pour tous les élèves de primaire inscrits (du CP au CM2)**

**La garderie commencera le mardi 5 septembre 2023**

**L'étude commencera le mardi 5 septembre 2023**

## CLASSES MATERNELLES

- Accès par la porte principale
- Accueil dans les classes
- **Un seul parent accompagnateur**
  
- Les COQUELICOTS → « Portes ouvertes », visite de classe :  
(Grande Section)     - de **9h45 à 10h30** Noms de A à D  
                              - de **10h45 à 11h30** Noms de E à I  
                              - de **13h30 à 14h15** Noms de L à P  
                              - de **14h30 à 15h15** Noms de Q à Z
  
- LES MUGUETS     → « Portes ouvertes » visite de la classe :  
(Moyenne Section)   - de **10h15 à 11h00** Noms de A à G  
                              - de **11h00 à 11h45** Noms de H à O  
                              - de **13h45 à 14h30** Noms de P à S  
                              - de **14h45 à 15h30** Noms de V à W
  
- LES ROSES → « Portes ouvertes » visite de la classe :  
(Petite Section)     - de **10h00 à 11h00** Noms de A à D  
                              - de **11h15 à 12h15** Noms de E à L  
                              - de **14h00 à 15h00** Noms de M à P  
                              - de **15h15 à 16h15** Noms de Q à Z

**Apporter le matériel demandé (fournitures)  
Les parents accompagnent les enfants et repartent avec eux.**

**La cantine n'est pas assurée pour les Maternelles le lundi 4 septembre**

**MARDI 5 SEPTEMBRE :**

**Cantine assurée pour les élèves inscrits en Maternelle et en Primaire.**

Accès au secrétariat limité :

Pour toute information, toute modification (ex. jours de cantine, ...), privilégier le message mail **secretariatecole@latriniteneully.fr** ou par téléphone (01 46 24 95 45)

Pour toute demande de PAI ou renouvellement de PAI, s'adresser à l'enseignante spécialisée Sandra Dietrich présente à l'école.

**A l'attention des parents de petite et toute petite section** – Rentrée 2023/2024 :

Pour faciliter l'accueil de vos enfants dans la classe des Roses en début d'année, nous vous proposons l'organisation suivante :

**du mardi 5 septembre au vendredi 15 septembre** : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la classe entre 8h30 et 8h50 (sauf enfants ayant des aînés admis à partir de 8h20). Ils repartent ensuite.

**A partir du 18 septembre** : accueil devant la porte de l'école entre 8h30 et 8h50 (sauf enfants ayant des aînés admis à partir de 8h20) comme les autres classes maternelles.

En vous remerciant de bien vouloir respecter cette organisation.

**HORAIRE DE L'ÉCOLE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : Ouverture de l'école : **8h15** (matin) **13h20** (après-midi)

Le soir, la porte est fermée à 16h30 et n'ouvre qu'à 17h15 pour la première sortie des élèves à la garderie et 17h30 pour la sortie des élèves à l'étude ou aux ateliers (17h15 pour l'atelier Anglais GS le lundi)

**HEURES DE CLASSE**

**CLASSES PRIMAIRES / CP - CE - CM :**

RAPPEL HORAIRES:

• CP :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h20
• CE1 :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h20
• CE2 :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h25
• CM1 :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h25
• CM2 :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h30
• CM1/CM2 :	entrée entre 8h15 et 8h30	à 11h45	/	sortie à 16h30

En cas de retard des parents à la sortie des classes, les enfants (du CE1 au CM2) iront à l'étude et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h30 et les familles devront régler la prestation « étude » au secrétariat.

**CLASSES MATERNELLES/ROSES (PS)- MUGUETS (MS) - COQUELICOTS (GS) :**

Matin

- A partir de **08h30 pour les classes maternelles**

(**08h20** seulement pour les élèves de maternelle ayant des aînés au Primaire).

⇒ **Accueil assuré dans le hall**

Après-midi

- A **13h20** précises pour les externes des Classes primaires et maternelles.

## RAPPEL HORAIRES:

• PS :	entrée de 8h30 à 8h50	à 11h40	/	sortie à 16h10 à la porte principale
• MS :	entrée de 8h30 à 8h50	à 11h40	/	sortie à 16h20 à la porte principale
• GS :	entrée à 8h30	à 11h40	/	sortie à 16h15 au grand portail

**L'accueil des enfants de MS et GS se fait devant la porte de l'école.**

Il est strictement interdit aux parents, aux accompagnateurs et aux enfants de remonter en classe et de circuler dans les couloirs après la sortie des classes, de la garderie, de l'étude et des ateliers.

De même, toute absence doit être signalée le jour même par téléphone puis justifiée par écrit.

**Par égard pour le personnel et pour la bonne marche de l'établissement, nous vous demandons de respecter tous les horaires indiqués ci-dessus : notamment celui de la fermeture du portail le matin à 8h30 pour les primaires, de la porte à 8h50 pour les maternelles et celui du soir de la garderie qui s'achève à 18h00 précises.**

## FOURNITURES ET LIVRES

### MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont distribués lors de la rentrée le lundi 4 septembre 2023. Ils devront être recouverts de plastique transparent, non autocollant, pour le jeudi 7 septembre 2023.

Les manuels scolaires sont prêtés aux élèves.

Un état des livres est fait à la remise des manuels en échange d'un chèque de caution de 100€, à l'ordre de « OGECLA TRINITE ».

Ce chèque ne sera pas encaissé et sera rendu en fin d'année scolaire à la restitution des manuels, à condition que ceux-ci ne soient ni perdus, ni détériorés.

**Merci de veiller à ce que votre enfant vienne le 1er jour de classe avec ce chèque de caution de 100 euros. (écrire à l'arrière du chèque le nom prénom et la classe de l'élève)**

Comme chaque année, les listes de fournitures pour la prochaine rentrée sont à télécharger sur le site internet de l'établissement

### LE TABLIER

Un tablier en coton bleu marqué au nom de l'école, est obligatoire pour toutes les classes. Nettoyé en fin de semaine, il doit être rapporté à l'école dès le lundi matin. Il sera marqué au nom de l'élève qui l'accrochera au vestiaire le soir avant de rentrer à la maison.

Les élèves sans tablier ne pourront être acceptés à l'école.

Les élèves de maternelle et CP repartiront chaque soir avec le tablier.

Les familles ont la possibilité d'acheter un tablier en cours d'année (s'adresser au secrétariat)

Les tabliers seront livrés à l'école fin août et distribués le jour de la rentrée.

Site pour commander les tabliers :

[www.letablierdecole.com/ecole](http://www.letablierdecole.com/ecole)

## **GARDERIE ET ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR**

### **GARDERIE**

Une garderie est proposée aux élèves de Maternelle et de CP le soir de 16h15 à 18h00.

Il s'agit d'un service que l'établissement rend aux familles. Les enfants pourront jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, dessiner, lire...

*Nous déconseillons l'inscription des **maternelles de Petite Section** en garderie le soir. Ils vivent des temps en collectivité trop longs où fatigabilité et énervement se manifestent et sont contraires à leur bien-être.*

Elle a lieu les :

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

Les sorties ont lieu à des heures précises : 17h15, 17h30, 17h45 et 18h00

La garderie débutera le mardi 5 septembre 2023 et se terminera le mardi 2 juillet 2024 (sous réserve que la famille ait remis dès le mardi 5 septembre le bulletin d'inscription et le chèque d'acompte)

Il n'y aura pas de garderie les veilles de vacances scolaires, de jours fériés, de week-end de fête.

Les jours sans garderie sont :

**Vendredi 20 octobre (veille vacances la Toussaint)**

**Vendredi 22 décembre (veille vacances de Noël)**

**Vendredi 9 février (veille des vacances d'hiver)**

**Vendredi 29 mars (WE de Pâques)**

**Vendredi 5 avril (veille des vacances de printemps)**

**Vendredi 17 mai (WE de Pentecôte)**

**Mardi 2 juillet (vacances d'été)**

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2, 3, ou 4 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. **Il n'y aura pas d'inscription occasionnelle possible à la garderie du vendredi soir.**

Le prix annuel pour 4 soirs hebdomadaires est de 1184 €. Le goûter est inclus.

3 soirs → 888 €uros – 2 soirs → 592 €uros – 1 soir → 296 €uros

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

Aucun enfant ne sera gardé au-delà de 18h00. Les familles devront prendre toutes les dispositions nécessaires dans ce sens.

Si des retards devenaient excessifs ou répétés, l'enfant ne serait plus admis à la garderie et ceci sans contrepartie financière (pas de remboursement en cas d'inscription à l'année)

### **ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR**

Une étude surveillée fonctionnera, pour les élèves du CE1 au CM2, les :

LUNDI - MARDI – JEUDI de 16h30 à 17h30. (Prévoir un goûter)

Les enfants devront réaliser leur travail du soir ; il ne s'agit pas de cours particuliers. Les parents devront chaque soir prévoir un temps pour échanger et vérifier le travail avec leur enfant.

L'étude débutera le mardi 5 septembre 2023 et se terminera le lundi 2 juillet 2024.

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2 ou 3 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à l'étude après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. (inscription exceptionnelle à l'étude ou l'étude + garderie au secrétariat)

Le prix annuel de l'étude est de : 3 soirs hebdomadaires = 522 €

2 soirs hebdomadaires = 348 €

1 soir hebdomadaire = 174 €

Possibilité de garderie après l'étude ou l'atelier de 17h30 à 18h00 :

1 soir = 94 €/ an, 2 soirs = 188 €/an, 3 soirs = 282 €/an.

Possibilité d'inscription à la garderie pour les élèves de Primaire le vendredi.

Prix annuel de la garderie du vendredi (de 16h15 à 18h00) : 296 Euros

**Il n'y aura pas d'inscription occasionnelle possible à la garderie du vendredi soir.**

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

## **ATELIERS PERISCOLAIRES**

**Les bulletins d'inscription seront distribués le jour de la rentrée, les inscriptions devront être rendues avant le vendredi 8 septembre 2023 dernier délai.**

**Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.**

**Les ateliers débuteront la première semaine d'octobre.**

❖ **Atelier Approche gestuelle du théâtre : (CM1, CM1/CM2 et CM2 : le mardi de 16h30 à 17h30)**

Le tarif sera entre 145 euros et 215 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le mardi 3 octobre (prévoir 4 prestations d'étude pour les mardis de septembre avant le début de l'atelier).

❖ **Atelier Yoga : (CM1, CM1/CM2 et CM2 : le lundi de 16h30 à 17h30)**

Le tarif sera entre 140 euros et 207 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le lundi 25 septembre (prévoir 2 prestations d'étude pour les lundis de septembre avant le début de l'atelier).

❖ **Atelier Échecs (niveaux GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2)**

Il est proposé le lundi (GS et CP), mardi (CE1 et CE2) ou le jeudi (CM1 et CM2) de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera de 190 euros pour l'année par chèque à l'ordre du « Cavalier de Neuilly » joint au bulletin d'inscription (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 25 septembre. (prévoir d'acheter 3 prestations d'étude ou garderie éventuellement pour les 2 premières semaines de septembre)

#### ❖ **Atelier Anglais (niveaux GS CP CE1 CE2)**

Il est proposé le lundi (GS), le mardi (CP) et le jeudi (CE1 et CE2) aux élèves de Grande Section, CP, CE1 et CE2 de 16h30 à 17h30 (16h30 à 17h15 pour les GS).

Le tarif annuel sera de : 210 euros ou 3 fois 70.00 euros en GS (durée 45 mn : 16h30 à 17h15),  
264 euros en CP et CE1 ou 3 fois 88 euros (durée 1h00 : 16h30 à 17h30)

L'inscription s'effectue sur le site de « Cap' English » joint au bulletin d'inscription (entre 8 et 12 participants par atelier) Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 3 octobre. (Prévoir d'acheter 4 prestations d'étude ou garderie éventuellement pour septembre)

#### **ATTENTION :**

<b>LES ELEVES DE GS et CP NE POURRONT PARTICIPER A 2 ATELIERS PAR SEMAINE QUE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES: <u>ANGLAIS OU ECHECS</u></b>
---

#### **Trois ateliers sont prévus sur temps scolaire pour tous les élèves de la classe concernée (sans inscription)**

#### ❖ **Atelier Tennis (CM1 CM2)**

Il est proposé aux élèves de CM1 et CM2 par roulement sur l'année scolaire.

#### ❖ **Atelier Expression corporelle (GS CP)**

Il est proposé le vendredi sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves de Grande Section et CP par roulement sur l'année scolaire

#### ❖ **Atelier « Chant Gospel » (CE1 CE2 CM1 CM2)**

Il est proposé sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves du CE1 au CM1 par roulement sur l'année scolaire.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ces ateliers puisqu'ils concernent tous les élèves)

**Ces ateliers débuteront la première semaine d'octobre. Les externes auront la possibilité de déjeuner à l'école ce jour-là sur inscription.** (Le planning sera donné par l'enseignant de votre enfant).

## CALENDRIER DES VACANCES :

<b>TOUSSAINT :</b>	du Vendredi au Lundi	20 Octobre 2023 au soir 06 Novembre 2023 au matin
<b>NOËL :</b>	du Vendredi au lundi	22 Décembre 2023 au soir 08 Janvier 2024 au matin
<b>HIVER :</b>	du vendredi au Lundi	09 Février 2024 au soir 26 février 2024 au matin
<b>PÂQUES:</b>	du vendredi au lundi	29 mars 2024 au soir 02 avril 2024 au matin
<b>PRINTEMPS :</b>	du vendredi au Lundi	5 avril 2024 au soir 22 avril 2024 au matin
<b>ASCENSION :</b>	du mardi au Lundi	7 mai 2024 au soir 13 mai 2024 au matin (vendredi de l'Ascension donné)
<b>PENTECÔTE :</b>	du Vendredi au Mardi	17 mai 2024 après la classe 21 mai 2024 au matin

**SORTIE DES CLASSES : Mardi 2 juillet 2024 : fin des cours**

Jeudi 4 et vendredi 5 juillet : journées pédagogiques pour les enseignantes

## REUNIONS DE RENTREE

Consignes :

**- 1 seul des deux parents présent**

**Ce calendrier est donné sous réserve de modifications**

- **Muguets (MS) - CP - CE2** → **Mardi 12 Septembre de 18h15 à 19 h 45**
- **CE1- CM2 -CM1/CM2** → **Jeudi 14 Septembre de 18h00 à 19 h 45**
- **Roses (PS) - Coquelicots (GS) - CM1** → **Jeudi 21 Septembre de 18h15 à 19 h 45**

**Il s'agit d'une présentation générale de l'organisation de la classe. Vous pourrez prendre rendez-vous avec l'enseignante pour les cas particuliers.**

## TENUE DE SPORT

- Short, tee-shirt et tennis
- Lorsque le temps est plus frais : un jogging et un sweat-shirt
- **L'activité piscine n'aura pas lieu car la** PISCINE DE NEUILLY FERMEE POUR TRAVAUX pour une période de 18 mois.

## RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS ET RENDEZ- VOUS :

Le carnet de liaison : les circulaires, les mots des enseignants ou des parents doivent être datés et signés. Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous pris à l'aide du carnet de liaison.

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les cahiers ou fichiers sont remis aux parents chaque semaine ou quinzaine (suivant la classe) pour signature.

Le livret personnel de compétences est remis deux fois par an en maternelle et trois fois par an en primaire.

Il doit être rapporté à l'école après chaque période. Il sera rendu aux familles contre signature d'une décharge en fin de scolarité à l'école primaire.

**L'école ne garde pas de photocopie de ces carnets.**

**En cas de perte, elle ne pourra donc fournir de duplicata.**

### **Ecole directe :**

Votre compte école directe vous permet d'échanger avec le professeur de votre enfant, d'accéder aux documents comptables (facture), aux documents scolaires (certificat de scolarité, livret scolaire LSU en élémentaire.

Veillez conserver précieusement vos identifiant et mot de passe.

## MEDICAMENTS

Ils ne sont pas autorisés à l'école, sauf pour les maladies chroniques et avec prescription médicale.

Un PAI signé par le médecin est alors obligatoire.

L'école n'est pas habilitée à donner un médicament aux élèves.

En cas de fièvre, maux de tête ou vomissements..., nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.

PAI/reconduction d'un PAI à l'identique

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :

- 1-prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.
- 2- organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est à réclamer à l'école et à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante si et si seulement il est identique au précédent.

Pour cela, il faudra réclamer le document « Reconduction du PAI à l'identique »

Toute allergie alimentaire doit être signalée (PAI alimentaire obligatoire)

Les récréations sont obligatoires pour tous les élèves y compris celle sur le temps du déjeuner. En cas de maladie, les parents devront prendre leurs dispositions.

Bon été, bonnes vacances.

Nathalie Hourmant-Miot

Chef d'établissement

